

Le trou de trop dans la chaussée crée la polémique



Chaville, le 14 juil. Un trou de 1,5 m³ est apparu au niveau du 11, boulevard de la République.

Chaville | Il y a un mois, quatre associations avaient écrit au préfet des Hauts-de-Seine pour l'interpeller sur les risques liés aux passages de nombreux camions transitant sur les chantiers en cours dans la ville.

Alors que quatre associations avaient écrit au préfet des Hauts-de-Seine, il y a un mois, pour l'interpeller sur les risques liés aux passages de nombreux camions transitant sur les chantiers en cours dans la ville, une cavité est apparue sur la voirie la semaine dernière. Une nouvelle alerte a été faite au préfet. La ville évoque la fuite d'une canalisation mais cherche des solutions.

Marjorie Lenhardt

Il était apparu dans la chaussée à la suite du passage d'une voiture qui a bien failli y laisser son bas de caisse. Ce trou béant de 1,5 m³ a vite été comblé, boulevard de la République, à Chaville. Peu de riverains ont eu le temps de s'en rendre compte mais, à en croire ce retraité croisé près de l'hôtel de ville, où s'est produit « l'effondrement » ou « l'affaissement » — selon les termes employés par l'opposition et la majorité —, mercredi dernier, rien d'étonnant à cet incident. « Il y a de gros camions de chantier qui passent tous les jours par ici. À chaque fois que je sors, j'en vois passer. Il y a des tas de constructions », observe-t-il, visiblement lassé.

En cause, notamment, des camions toupie de 26, voire 32 tonnes, qui se dirigent vers les programmes immobiliers en cours de construction vers la gare de Chaville Rive Droite. Faute d'autres moyens de desserte, ils transitent par ce boulevard de la République, qui n'a d'ailleurs de boulevard que le nom. Il s'agit en réalité d'une petite rue limitée à 30 km/h, à sens unique, et, surtout, interdite aux plus de 15 tonnes. Si les chantiers agacent et sont les premiers visés, la majorité municipale rappelle que cette voie est également empruntée par plus de 50 bus par jour.

« Ça fait des mois qu'on alerte sur la situation »

Au-delà du simple agacement, quatre associations avaient alerté le préfet des Hauts-de-Seine par courrier il y a un mois, pointant de « graves manquements à la sécurité » dans la ville. Dans leur viseur, ces fameux chantiers en cours et notamment autour de la gare, accompagnés du « passage continu de camions dépassant les limites de tonnages autorisées voire, parfois, du non-respect du Code de la route (stationnement sauvage, sens interdit, blocage de rue, mobilier urbain détérioré...). »

« Et là, voilà, la chaussée s'effondre, ça vient conforter ce que nous avons exprimé, constate amèrement François Murez, président de l'association Chaville Parc Lefebvre. Dans la foulée de l'incident, le président de l'association environnementale a réécrit au maire en dénonçant un « laisser-faire coupable » et, une nouvelle fois, au préfet des Hauts-de-Seine. « Je lui ai dit que le prochain coup, il va y avoir un dommage humain car ces chantiers vont encore durer quelques années. »

« Cette affaire a été montée en épingle par des associations opposées au maire », lui répond Jacques Bisson, adjoint en charge de la voirie. Pour lui, ce trou ne serait qu'un « incident relativement mineur » qui a été réparé en deux ou trois heures. « Il y a eu une fuite sur la canalisation à 1,50 m de profondeur, qui a créé un phénomène de ravinement, où le bitume s'est affaissé de quelques dizaines de centimètres. Ce genre de fuite est extrêmement fréquente car les tuyaux ont été construits juste sous le passage des roues côté droit. »

À son tour, le groupe d'opposition Chaville Demain a adressé une lettre au préfet. « Ça fait des mois qu'on alerte sur la situation. J'avais même eu des mots très durs en conseil municipal en parlant de *Far West*, en référence au comportement de certaines entreprises du BTP, rapporte Thierry Besançon, conseiller municipal d'opposition (DVG). Mais cela va au-delà de la gêne ou de la nuisance, il y a maintenant un danger imminent. »

Son groupe demande au préfet une verbalisation systématique, en cas d'infraction au Code de la route, ainsi que la réalisation d'un diagnostic de sécurité de la voirie. « Il y a eu ce premier fontis, une érosion par le bas, qui ne peut pas se détecter. C'est ce qui est inquiétant. Jusqu'à présent, il n'y avait eu que des affaissements de chaussée, des fuites d'eau. Donc est-ce qu'il n'y a pas un deuxième, un troisième fontis ? Il faut en être sûr car ce sera à eux, ensuite, de gérer le risque pénal », assène le président du groupe d'opposition.

Davantage de contrôles

« Le fontis est un peu exagéré », rétorque Jacques Bisson. Avant de revoir le réseau d'eau à terme, la ville travaille sur une solution temporaire, qui consisterait à changer de côté les places de stationnement afin que les roues évitent d'appuyer pile sur les canalisations.

« Nous ne pouvons pas faire autrement que d'autoriser des chantiers et de donner des dérogations aux camions les desservant. Nous avons des obligations de construction », rappelle l'élu de la majorité, qui assure que tous les autres poids lourds hors gabarit et hors chantier seront verbalisés.

Selon la préfecture des Hauts-de-Seine, les programmes en cours de construction à Chaville doivent en effet contribuer à atteindre l'objectif de construction de 70 000 logements abordables dans la région. « Les services de l'État travaillent avec les services de la commune pour s'assurer que toutes les garanties de sécurité sont réunies », assure-t-elle.

Le préfet a notamment nommé un interlocuteur spécifique sur ce sujet, pour qu'un « état des lieux régulier permette de constater l'amélioration de la situation actuelle, en limitant les impacts des chantiers sur la qualité de vie des Chavillais ». Un renforcement des contrôles y a été prévu.